



***Future salle
de sports...
(sports de combats)***



LE MOT DU MAIRE	p.1	
FINANCES		
Compte administratif 2021	p.2	
Compte de gestion 2021	p.2	
Budget 2022	p.2	
Subventions associations	p.3	
SCOLAIRE		
Budget	p.4	
Les projets réalisés	p.5	
CONSEIL MUNICIPAL		
Nouvel élu	p.5	
ENVIRONNEMENT		
Education à l'environnement et au développement durable	p.6	
GRAND AVIGNON		
Projet de territoire	p.7	
LES PROJETS ET LEURS FINANCEMENTS		p.8/10
Le SAVIEZ-VOUS ?		
La Poste	p.11	
Taxe d'aménagement	p.12	
Lutte contre les inondations	p.12	
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	p.12	
Syndicat du Lycée	p.12	
Via Rhône	p.12	
Recensement de la population	p.12	
Mutuelle Communale	p.12	
Travaux chemin de la Combe/rue du Mime Sèverin	p.13	
Alertes intempéries	p.13	
Chats libres	p.13	
Visite du pont du Gard	p.13	
Urbanisme : dématérialisation des demandes	p.14/15	
VIE COMMUNALE		
Évènements		
Commémorations	p.16	
Opération brioche	p.16	
Journée des associations	p.16	
Personnel communal	p.16	
Du côté culture		
Pôle culturel Jean FERRAT/ Médiathèque	p.17/18	
Actions Municipales		
Remise des dictionnaires	p.19	
Arbre de Noël des enfants	p.19	
Obligation légale de débroussaillage	p.19	
Du côté des Jeunes		
Conseil Municipal des Jeunes	p.20	
Classe de neige	p.20	

Du côté des Aînés	
Repas et Colis de Noël	p.20
Mise à l'honneur : 70 ans de mariage	p.20
Notre nouvelle centenaire	p.21
Démarches administratives	
3919 arrêtons les violences	p.21
Changement de prénom	p.21
Procurations	p.21
Etat Civil	
Naissances, Mariages, décès	p.22
Economie locale	
Nouveaux commerçants et artisans	p.23
VIE ASSOCIATIVE	
Bien Être	
Cheminements : Sophrologie	p.24
Les rêves du papillon : Qi Gong	p.24
Vivre en Harmonie Yoga	p.25
Culture	
Artifex	p.25
Chorale Salvaterra	p.25
Office Municipal de la Culture et du Patrimoine	p.26
Théâtre Pouffe	p.26
Les Voix de Soleil et d'Or : chant	p.26
Loisirs	
Comité Jumelage	p.27
Social et Aides Diverses	
Donneur de Sang : Faire fleurir la vie	p.27
Secours catholique	p.28
FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	p.28
Religieux	
Paroisse Catholique	p.28
Sports	
Judo Club Yosekan	p.29
Marcheurs	p.29
Tennis Club Sauveterrois	p.29
Zumbadans' Club	p.30
Boxe AJS Club	p.30
Karaté et VTT (Ventoux Sport)	p.30
Divers	
ALS Le mot du Président	p.31
ALS Gym	p.31
ALS Danse	p.32
ALS Musique	p.32
ALS Escalade	p.32
TRIBUNE LIBRE	

Cela fait 27 ans que je suis votre maire ; l'expérience vécue ces années nous a permis de gérer avec calme, sérénité, organisation et adaptation les différents protocoles de la crise sanitaire sans précédent que nous subissons.

Nous avons et continuerons sans cesse à agir en responsables pour vous protéger.

Nous avons pour conseil le cabinet Contrast, spécialisé « covid19 » qui nous aide à prendre les bonnes décisions aux bons moments.

Nous avons également participé avec les communes du canton de Villeneuve les Avignon à la mise en place du centre de vaccination des Angles et mis à disposition notre personnel municipal, qui le souhaitait, pour aider à sa gestion.

Le lien social nous manque, j'ai demandé que soient maintenus : le repas de Noël et le colis à domicile pour nos aînés, ainsi que l'arbre de Noël pour nos enfants.

Le conseil municipal des jeunes a été retardé ainsi que tant d'autres actions de lien social, mais il nous faut agir en responsables.

Malgré tout, vous constaterez que nous avons travaillé et agi sur le plan communal et intercommunal grâce à une gestion financière communale performante, planifiée et maîtrisée. D'importants projets d'investissements ont été réalisés (stade, toiture église...) d'autres sont en cours (rénovation énergétique école maternelle, construction salle des sports annexe, aménagement place du village...). Des futurs projets vont voir le jour...

Réaliser, investir pour la commune et ses habitants(es) doit se faire, et c'est notre objectif, sans augmentation de la fiscalité locale (part communale). Tous nos grands projets d'investissements sont subventionnés au minimum à 50 % du montant hors taxes des travaux ce qui croyez-moi est un travail que je mène avec une grande détermination. Le Grand Avignon nous subventionne également (voir dans bulletin municipal).

Ces grands travaux entrepris agissent en faveur de la protection de l'environnement (économies d'énergie, bâtiments à énergie positive...) ainsi que d'autres actions à venir tout au long de l'année.

Dans la lutte contre les inondations le Grand Avignon par la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a retenu le projet de la Caramude « inondation du Rhône » et étudie le projet du Valadas « ruissellement ».

Nous agissons et sommes une force tranquille, nous réalisons en planifiant nos projets mais nous ne pouvons pas tout faire ; comme le dit le dicton provençal :

«Vaou miou porta son espole un pitiot fais ben fa e ben ligat qu'un gròs mai pluga que s'es esparjiò ou sòu»

« Il vaut mieux porter sur son épaule un petit fagot bien fait et bien lié plutôt qu'un gros mal fait dont le contenu se répand au sol »

Le Maire
Jacques DEMANSE

COMpte ADMINISTRATIF ET COMpte DE GESTION 2021 approuvé par Monsieur le Percepteur

Fonctionnement + 414 808,48 €	Investissement + 385 733,84 €	Résultats +800 542 ,32 €
---	---	------------------------------------

En séance du conseil municipal du 18 février 2022, le compte administratif et ses résultats excédentaires de 2021, ainsi que le compte de gestion ont été **APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ (+ 800 542,32 €)**

Affectation des résultats

L'excédent de fonctionnement de 414 808,48 € est affecté comme suit :

- 237 374,30 € en recettes de fonctionnement sur le budget 2022
- 177 434,18 € virement en investissement (c/1068)
- L'excédent d'investissement de 385 733,84€ est reporté en recettes d'investissement sur le budget 2022

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

BUDGET 2022

Consultable dans sa totalité sur le site internet de la commune

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses 2 803 664,30 €	Recettes 2 803 664,30€	Dépenses 3 428 176,29 €	Recettes 3 428 176,29 €

En équilibre en FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT SANS AUGMENTATION DE LA FISCALITE LOCALE

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Compte tenu des résultats positifs Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de la fiscalité locale pour l'année 2022 (PAS D'AUGMENTATION) à savoir : taxe d'habitation sur les résidences secondaires 15,37%, taxe sur le foncier bâti 48,43% (23,78% commune + 24,65% département), taxe sur le foncier non bâti 81,43%

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Pour financer une partie de nos investissements nous avons contracté un emprunt de 800 000 € à taux fixe de 0,70 % pour une durée de 15 ans. Notre endettement reste maîtrisé.

En ce qui concerne le fonctionnement, j'attire votre attention sur les augmentations de nos dépenses obligatoires que nous ne maîtrisons pas. Exemples : le Service départemental d'Incendie et de Secours, les assurances, les coûts de l'énergie...Elles augmentent nos dépenses de fonctionnement et déséquilibrent notre budget de fonctionnement et ce malgré nos économies ; s'ajoute à cela la future loi des finances et ses impacts.

Nous devons continuer à faire des économies et trouver des recettes nouvelles pour compenser ces augmentations et ne pas recourir à la fiscalité locale.

Subventions aux Associations

Nom de l'association	Attribution 2021	Attribution 2022
ALS ESCALADE	700 €	500,00 €
ALS GYM	500 €	500,00 €
ALS DANSE	800 €	1 300,00 €
ALS MUSIQUE	4 440 €	2 960,00 €
APE MATERNELLE	300 €	300,00 €
BABY FOOT	300 €	300,00 €
CHASSE ST HUBERT	500 €	500,00 €
DON DU SANG	500 €	550,00 €
FOURNAISE		1 000,00 €
JUDO		350,00 €
LA BOULE SAUVETERROISE	200 €	400,00 €
RCS FOOT	4 400 €	4 400,00 €
TENNIS	1 000 €	2 000,00 €
THEATRE POUFFE	900 €	900,00 €
VELO CLUB		450,00 €
VENTOUX SPORT	600 €	600,00 €
VOIX DE SOLEIL ET D'OR		50,00 €
ZUMBADANS'	500 €	800,00 €
OMCP	62 900 €	60 000,00 €
CROIX ROUGE	300 €	300,00 €
POMPIERS ROQUEMAURE	50 €	50,00 €
POMPIERS VILLENEUVE	50 €	50,00 €
RESTO DU COEUR	300 €	300,00 €
PREVENTION ROUTIERE	200 €	200,00 €
AFM TELETHON		50,00 €
FNACA	50 €	50,00 €
FNATH	50 €	50,00 €
TOTAL	79 540 €	78 910 €

Autres Subventions

ENVIRONNEMENT		1 500,00 €
LES COPAINS FELINS		1 000,00 €
TOTAL		2 500,00 €

Comme toujours, nous apportons et apporterons tout notre soutien à la vie associative et particulièrement en cette période difficile



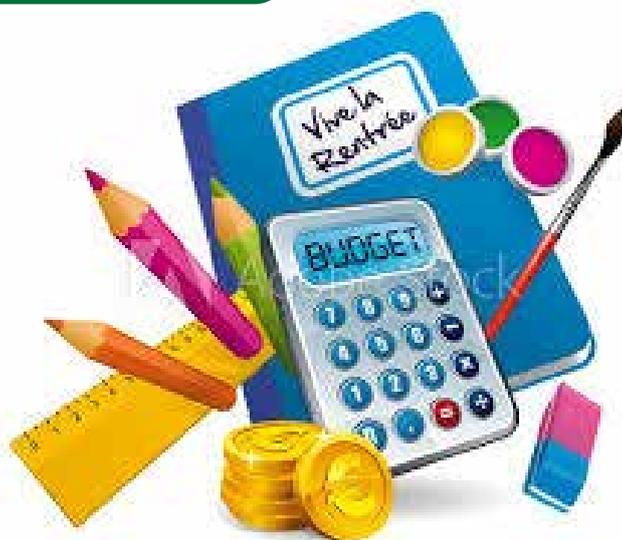
ECOLE ELEMENTAIRE BERNARD DE VENTADOUR

	Année 2022
Nombre d'élèves	150
Fournitures scolaires 46 €/enfant	6 900 €
Sorties scolaires 78 €/enfant	11 700 €
Intervenants Spectacles	4 032 €
Matériel pédagogique	460 €
TOTAL FINANCÉ PAR LA COMMUNE	23 092 €

ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET

	Année 2022
Nombre d'élèves	75
Fournitures scolaires 39 €/enfant	2 925 €
Sorties scolaires 28 €/enfant	2 100 €
Intervenants Spectacles	2 160 €
Matériel pédagogique	305 €
TOTAL FINANCÉ PAR LA COMMUNE	7 490 €





Projets réalisés

SOCLE NUMERIQUE - Ecole Elémentaire Bernard de Ventadour			
Coût réel TTC	SUBVENTION		Autofinancement TTC
30 100,00	Subvention ETAT	16 150,00	13 950,00

Projet informatique - Ecole Maternelle Alphonse Daudet			
Coût réel TTC	SUBVENTION		Autofinancement TTC
16 238,00	Subvention ETAT	5 000,00	11 238,00

Achats Equipements restaurant scolaire		
	Montant	Côut TTC
Réfrigérateur	3 102,00	14 541,00
Congélateur	3 539,00	
Chaises	4 076,00	
Pasteurisateur	3 824,00	

CONSEIL MUNICIPAL



Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Joseph LO NEGRO, nouveau Conseiller Municipal du groupe politique « Sauveterre Ensemble », suite au départ de Madame Marianne CUERQ.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE - SAUVETERRE

La commune est fortement impliquée dans la réalisation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) élaboré par la communauté d'agglomération du Grand Avignon. Certains de ces projets sont éligibles à des subventions du Grand Avignon conformes au projet de territoire de l'agglomération.

La municipalité a montré son engagement pour la transition énergétique et le respect de notre environnement : construction d'une salle de sport no watt, rénovation énergétique de certains bâtiments communaux, projet photovoltaïque, zéro phyto pour les espaces paysagers, Cartable Vert, cantine bio ...

Et les sauveterrois ?

En 2021, nous avons encore pu compter sur vous pour le grand nettoyage de Sauveterre. L'occasion pour petits et grands de se retrouver dans un but commun. Nous avons même pu, au mois d'octobre partager un apéritif zéro déchet sous le préau de l'orangerie.

2022, sera pour notre commune, l'année de l'engagement en faveur de notre environnement.

Tout au long de l'année, nous organiserons différents événements tout public pour apprendre à devenir, ensemble, éco-citoyen.



ANI'MALIN/ANIM'ACTION

Au début du printemps, nous découvrirons l'importance des insectes pollinisateurs et le respect du bien-être animal.

Rendez-vous sur la place du marché.

Observons une ruche sous verre.

Apprenons le bien-être animal, interrogeons-nous sur la provenance des produits de notre alimentation.



TOUS EN SELLE



Aux beaux jours, nous sortirons les vélos du garage pour une journée festive et sportive avec l'intervention d'une association qui réparera les vélos pour peu de frais en matinée, puis un grand pique-nique, et la découverte des pistes de cyclotourisme du Grand Avignon à proximité de notre beau village. Un moment convivial pour se remettre à la mobilité douce.

LE DEFI DES FAMILLES ZERO DECHET

A l'approche de l'été, nous vous inviterons au projet phare de cette année. Nous profiterons d'un atelier zéro déchet, pour faire le point sur nos déchets, l'importance du tri et les alternatives au tout jetable. L'occasion d'apprendre à devenir consommateur et de nous inscrire à notre défi des familles. Jusqu'à 15 familles pourront être suivies, aidées dans leurs démarches et récompensées.

RANDONNEE BOTANISTE



Au début de l'automne nous parcourons les sentiers du village pour découvrir la faune et la flore environnante pour mieux les respecter et les apprécier.

LE GRAND NETTOYAGE DE SAUVETERRE



En Octobre, il sera temps de nettoyer notre commune et de partager un moment festif en attendant l'hiver.

RECUPERATEURS D'EAU ET COMPOSTEURS

Toute l'année, nous poursuivons l'aide à l'achat de composteurs afin de réduire le poids de nos ordures ménagères et réaliser notre propre compost (composteur vendu par le SMICTOM uniquement).

La municipalité subventionne également l'achat de récupérateurs d'eau. Composteur et récupérateur d'eau subventionnés à hauteur de 15€ par foyer. Plus d'infos en mairie

ACCOMPAGNONS NOS ENFANTS

Nous aiderons financièrement les écoles et accompagnerons le CMJ pour les actions en faveur de notre environnement.

Sauveterrois, des habitants engagés.



Le projet de territoire du Grand Avignon est organisé à partir de trois axes transversaux qui structurent les futures politiques publiques :

AXE 1 REUSSIR LA TRANSITION DU TERRITOIRE

- Faire de la transition écologique l'axe central du projet de territoire
- Accélérer la transition énergétique
- Améliorer la gestion des déchets
- Donner la priorité aux mobilités durables
- Protéger le territoire et ses ressources

AXE 2 RENFORCER LES EQUILIBRES TERRITORIAUX

- Tirer parti de tous les atouts d'un territoire à taille humaine

- Favoriser et planifier la mobilité entre les communes
- Accompagner davantage les petites communes
- Réduire les inégalités urbaines et sociales en favorisant l'équité et la solidarité territoriale
- La culture pour construire le territoire

AXE 3 DEVELOPPER LE POTENTIEL ECONOMIQUE ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

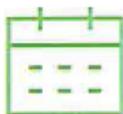
- Accompagner le tissu économique dans un nouveau contexte
- Garantir un aménagement économique équilibré du territoire
- Accentuer l'animation et la promotion du territoire
- S'appuyer sur l'offre culturelle
- Des informations complémentaires vous seront apportées fixant les priorités et les actions conformes au projet de territoire du Grand Avignon.

PROJETS EN COURS :

Mise en place d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), il s'agit d'une démarche de planification à la fois stratégique et opérationnelle s'appliquant à tous les secteurs d'activité.

la démarche PCAET

QU'EST CE QUE C'EST ?



PLAN

Démarche de **planification**, à la fois **stratégique** et **opérationnelle** s'appliquant à tous les secteurs d'activité



ÉNERGIE

Réduire les consommations de carburant, gaz, électricité, fuel. Développer les énergies à partir de ressources renouvelables (et locales). Développer de nouveaux modèles entre producteurs, distributeurs et consommateurs



CLIMAT

Atténuation :
Réduire les émissions de Gaz à effet de serre
Adaptation :
S'adapter au changement climatique pour réduire la vulnérabilité locale



TERRITORIAL

Impulsé et coordonné par la Collectivité Agir par les leviers, compétences locales. Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (socio-économiques et citoyens)



AIR

Réduire la **pollution atmosphérique** et donc l'**impact sanitaire** associé

Créer une dynamique territoriale

PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Eglise

Mairie, salle de l'Orangerie,
Résidence Maya Severin

Dossier déposé France Relance

Place du village

Dossier Contrat Territorial Occitanie

Chemin de la Gare

Salle des fêtes

Dossier déposé France Relance

Services Techniques

Dossier déposé France Relance

Stade

Ecole maternelle, Pôle culturel, Gymnase

Projets France Relance

Annexe Salle des Sports

Projet France Relance - PC déposé

Légende :

Projets réalisés

Projets en cours

Projets futurs

FORCE TRANQUILLE. Planification des projets – Tous les projets font l'objet de subventions Objectifs : 50% de subvention du montant HT des travaux Promouvoir les performances énergétiques et les économies d'énergies. SANS AUGMENTATION DE LA FISCALITE LOCALE !

Projets réalisés

STADE			
Coût réel HT	SUBVENTIONS		Autofinancement HT
380 609,40	Subvention ETAT	(76 121,88)	TOTAL SUBVENTIONS 245 612,88
	Subvention Région	(62 400,00)	
	Subvention Département	(87 091,00)	
	Subvention Fond d'Aide au Football Amateur (20 000,00)		
			134 996,52

Toiture d'Eglise			
Coût réel HT	SUBVENTION		Autofinancement HT
146 952,00	Subvention ETAT	57 800,00	89 152,00

Projets en cours

Nous avons mis en place le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)

Chemin de la Gare			
Coût estimatif HT	SUBVENTIONS		Autofinancement HT
731 975,30	Subvention Etat	(215 200,00€)	TOTAL SUBVENTIONS 479 573,30
	Subvention Région	(120 000,00€)	
	Subvention Département	(118 054,00€)	
	Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (26 319,30€)		
			252 402,00

Nouvelle Salle de Sport - Tranche 1			
Coût estimatif HT	SUBVENTION		Autofinancement HT
669 458,00	Subvention ETAT (France Relance)	264 455,00	405 003,00

Rénovation énergétique de l'école maternelle DAUDET et Pôle FERRAT			
Coût estimatif HT	SUBVENTION		Autofinancement HT
1 153 920,00	Subvention Etat (France Relance)	692 352,00	461 568,00

SOIT UN TOTAL DE SUBVENTIONS OBTENUES DE : 1 436 380.22 € pour les projets en cours.

Aménagement de la place du village (voir page suivante)

Auxquelles s'ajoutent les financements du Grand Avignon dont je suis le Vice-Président délégué à l'environnement.

Chemin de la Gare (réseaux humides, eau, assainissement, pluvial)..... 900 000.00 €

Fonds de soutien aux investissements des communes (construction salle des sports annexe)..... 200 000.00 €

Financement du remplacement du forage d'adduction d'eau potable..... 1 600 000.00 €
situé en bas de la Mairie avec création d'un nouveau forage et de nouveaux réseaux d'eau potable

SOIT UN TOTAL DE FINANCEMENTS PAR LE GRAND AVIGNON OBTENUS DE :..... 2 700 000.00 €

PLACE DU VILLAGE

Comment se réalise cet important projet d'investissement :

2019

- Diagnostic du projet réalisé (emprise du projet, le stationnement, les dysfonctionnements, les atouts, enjeux, objectifs. . .
- Anticiper, le projet est inscrit dans le Contrat Territorial Occitanie qui est une démarche obligatoire pour obtenir des subventions de nos partenaires financiers (Département, Etat, Région).
- Pré-études pour obtenir un coût et un calendrier prévisionnel du projet.
- Mise en place d'un plan de préfinancement.

2020/2021

- Mise en place d'ateliers de travail des élus(es) pour l'élaboration du projet.

2022

- Lancement de la consultation pour la réalisation des études visant à la requalification de la place du village.
- Restructuration des éléments, avec coût prévisionnel du projet, premier semestre inscription du projet dans le nouveau Contrat Territorial Occitanie (mise en place de la nouvelle politique contractuelle 2022-2027).

- Ligne budgétaire : section investissement budget communal 2022 (provision de 50 000 €)

- Plan de financement, demande de subventions.

IMPORTANT : les subventions sont annuellement plafonnées, les travaux doivent s'effectuer par tranches sur plusieurs exercices budgétaires afin d'obtenir des financements plus importants, de conserver notre équilibre budgétaire et réaliser les travaux sans augmentation de la fiscalité locale.

- Présentation du projet à la population.

- Vote du Conseil Municipal.

- Attente des arrêtés attributifs de subvention de nos partenaires.

CONTRAINTE SUR LE PROJET : opposition de l'ARS (Agence Régionale de Santé) à toute réalisation ; conditionnée à la suppression du forage d'eau potable situé en bas de la mairie.

Compte tenu des objectifs, contraintes et planifications de ce projet, y compris en tenant compte des financements, le commencement des travaux de la place du village devrait se situer en 2026-2027.

SONT EN PROJETS

Pour le Grand Avignon sur Sauveterre

Le financement par la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) du projet de la Caramude (lutte contre les inondations du Rhône) financement estimé à 2.025.00 € et conditionné au PAPI 3 (Plan d'Action et de Prévention des Inondations) et la sécurisation de la digue de Four estimé à 785 000 €.

Pour la Commune

Dans un premier temps, la rénovation énergétique des bâtiments communaux suivants :

- Résidence Maya Séverin
- L'Orangerie (Salle du Conseil Municipal)

Nous inscrivons tous nos projets d'investissements dans les Contrats Territoriaux Occitanie ; ces contrats permettront de planifier et d'obtenir avec nos partenaires : Etat, Département, Région, Grand Avignon, des aides et des subventions.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Résidence Maya Séverin
Orangerie

Services Techniques
Salle des Sports

Salles des fêtes
Mairie

Pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures ou ombrières

Ces dossiers ont été présentés à l'Etat dans le cadre des aides « FRANCE RELANCE ». Au 1^{er} semestre 2022 ils seront inscrits dans le Contrat Territorial Occitanie (2022-2027) dédié à la mise en place de la nouvelle politique contractuelle

**Question : quelle sera la politique du nouveau gouvernement concernant FRANCE RELANCE ?
Tous ces projets devront être étudiés et planifiés.**

LA POSTE

Les élu(e)s du Conseil Municipal réunis en séance du 28 septembre 2021 ont refusé à l'unanimité la réduction des horaires d'ouverture de la poste de Sauveterre et m'ont chargé au nom du Conseil Municipal de notifier ce refus à la direction de la poste :

Département du Gard

Sauveterre, le 08 octobre 2021



Mairie de Sauveterre
Accueil – Affaires Générales
04.66.82.55.03

accueil@mairie-sauveterre.fr

Nos Réf : JD/NN/KB

Madame,

Le groupe La Poste souhaite réévaluer les horaires de la Poste de Sauveterre.

Sur la base d'un document intitulé « Diagnostic Partagé » le groupe la Poste nous propose un « projet d'évolutions horaires », projet portant sur la réduction des horaires d'ouverture passant de 24 heures du lundi au vendredi aujourd'hui à 14 heures dès février 2022.

La Commune, par l'intermédiaire de Monsieur le Maire, est sollicitée pour un accord préalable devant intervenir dans les deux mois suivant la saisine de la Poste. L'absence de réponse vaut acceptation de la transformation.

Or, la Commune de Sauveterre par l'intermédiaire des Membres du Conseil Municipal s'oppose fermement à cette réduction horaire.

Le Conseil Municipal, après l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré, refuse, à l'unanimité la réduction des horaires d'ouverture de la poste de Sauveterre proposée par le groupe La Poste et sollicite même la réouverture du bureau de poste le samedi matin.

Nous vous demandons, par conséquent, de revoir votre position et de revenir sur votre choix de réduire, encore une fois de plus, les horaires hebdomadaires.

Pour motiver et justifier notre position :

Les élu(e)s privilégient l'humain au profit.

La commune de Sauveterre se développe par la construction de 2 lotissements et logements sociaux dans le secteur de la cave coopérative en 2022-2023, la population de Sauveterre comptera 2300 habitants contre 2051 au 01/01/2018 soit 2.14 % d'augmentation.

La place du village va être entièrement repensée pour la rendre plus accessible, attractive et conviviale.

Les activités culturelles liées aux spectacles, animations, concerts, cinéma, etc... nous apportent régulièrement des personnes, y compris des communes avoisinantes, et activités supplémentaires sur la commune. Jeunes et personnes âgées sont très représentatifs et nombreux sur la commune.

La vie associative est très importante et active sur la commune.

Le mardi (Food trucks) et le marché le samedi matin nous amènent également un flux de personnes.

De nombreuses activités commerciales et professionnelles implantées sur la commune apportent et renforcent le secteur colis à la poste.

Voici résumé les raisons pour lesquelles le Conseil Municipal de Sauveterre a refusé à l'unanimité la proposition de réduction des horaires de la poste de Sauveterre.

La direction de la poste commettrait une grande erreur de ne pas tenir compte de nos avis, cela entrainerait la fin du service public, mission première de la poste. Est-ce la volonté de la Poste ?

Avant d'informer la population, qui pour mémoire s'est fortement mobilisée en 2020 via une pétition qui a recueilli plus de 700 signatures, contre une première réduction des horaires et dont le résultat de la pétition fut porté à la connaissance de la Poste, dès janvier 2020 à la Direction Languedoc Roussillon à Nîmes.

Dans nos intérêts communs, nous vous demandons de revoir votre position et restons à votre disposition pour trouver la meilleure solution.

Dans l'attente, recevez, Madame, nos cordiales salutations.

Pour le Conseil Municipal
Le Maire
Jacques DEMANSE



LA TAXE D'AMENAGEMENT

Qu'est ce que la Taxe d'Aménagement ?

La taxe d'Aménagement fait partie de la catégorie des impôts locaux. Elle est encaissée par la Commune, le Département. Elle s'applique à toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtis existants à partir du moment où celles-ci obligent à une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable). Le produit de la taxe est affecté en section d'investissement du budget des communes.

Quel est l'impact, en euros/m² de l'augmentation du taux communal de la Taxe d'Aménagement à Sauveterre ?

Le montant de la part communale de la Taxe d'Aménagement/m² :

- Était avec le taux communal de 4 % de 30.68 € le m²
- Sera avec le taux communal de 5 % de 38.35 € le m²

Le village de Sauveterre est très prisé et apprécié pour la qualité de vie et les nombreuses structures et services publics communaux mis à disposition des populations.

La recette annuelle de la Taxe d'Aménagement est affectée en Investissement. Il est logique que les nouveaux habitants participent au financement des investissements.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

C'est le Grand Avignon qui par la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui a la compétence pour le projet de la Caramude intitulé étude de ressuyage de la plaine de Rochemaure-Sauveterre. Ce projet a pour objet de permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales via le contre canal du Rhône dans le Rhône et d'empêcher les remontées des eaux du Rhône (exemple inondations de 2003). S'ajoutent les problèmes d'inondations (ruissellement) du ruisseau qui devient torrent du Valadas (situé sortie Sauveterre direction Avignon). Nous avons rencontré le 12 janvier 2022, avec les membres de l'association les Riverains du Rhone, les responsables de la GEMAPI pour inscrire nos projets dans le PAPI3 (Plan d'Action et de Protection des Inondations) ; document obligatoire pour obtenir études, autorisations et subventions des différents partenaires. A suivre

LE SDIS

(Service Départemental d'Incendie et de Secours)

ANNEES	2020	2021	2022
Montants	76 347	89 746	91 410
Augmentation en %		17,5	1,85

SYNDICAT DU LYCÉE

38 élèves de Sauveterre étudient au Lycée Jean Vilar de Villeneuve les Avignon. La participation financière de la commune au syndicat du lycée s'élève pour l'année scolaire 2021/2022 à 8 440 €

VIA RHÔNA

A Sauveterre construction d'une passerelle sur le Rhône :

Maître d'ouvrage : Département du Vaucluse

Lieu : Barrage de Sauveterre, Section 10 de l'Eurovélo EV 17 Via Rhône

Objet : relier le Vaucluse au Gard par la construction d'une passerelle

Début des travaux : 1er trimestre 2022

Coût de l'opération : 3 à 3.5 millions d'Euros (estimation)

Les chiffres du recensement 2022 seront connus en fin d'année.

Pour information voici les derniers chiffres connus

Au 1^{er} janvier 2021

Population Municipale	2050 habitants	Population totale
Population comptée à part*	47 habitants	2098 habitants

*comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de notre commune.

MUTUELLE COMMUNALE

Voilà plusieurs années que notre commune bénéficie d'une mutuelle communale pour ses administrés où près d'une centaine de personnes ont déjà adhéré. Les Sauveterroises, les Sauveterrois, les personnels communaux ainsi que les artisans, commerçants, ... ont la possibilité de souscrire à une complémentaire Santé Collective sélectionnée par la commune avec des garanties améliorées et des tarifs préférentiels. La mutuelle retenue par le CCAS est MUTUALIA. Cette proposition communale permet de :

Se regrouper afin de bénéficier d'un tarif préférentiel et obtenir de meilleures garanties

Faire jouer les solidarités intergénérationnelles

Contrôler par le CCAS les évolutions de garanties et de tarifs de l'offre retenue

Offrir au plus grand nombre le bénéfice d'une garantie mutuelle de qualité C'est une offre de « couverture santé » collective proposant un bon niveau de remboursement, mais à des tarifs de cotisations attractifs. C'est une complémentaire santé négociée et réservée aux résidents de la commune ainsi qu'aux personnes travaillant sur celle-ci.

Dans cette mise en place, la commune n'engage aucun frais avec l'organisme Mutualia et ne participe pas non plus financièrement aux contrats des futurs adhérents. Elle constitue le maillon fédérateur et moteur de cette démarche ! Chacun reste libre d'adhérer à l'offre proposée ou non, directement avec l'organisme mutualiste. Le contrat propose plusieurs niveaux de garanties et une tarification en fonction de l'âge (tranche d'âge), et peut être souscrit par tous : sans emploi, actifs, retraités, pas de limite d'âge, jeunes, artisans et commerçants...

Mutualia se charge des formalités de radiation de votre contrat actuel.

Aucun questionnaire médical ni délai de carence, l'adhésion est garantie à vie. Elle peut être assortie d'une garantie obsèques, et de services divers. Mutualia, peut également faire des propositions pour les entreprises privées implantées sur la commune.

N'hésitez pas à contacter le 04.75.64.63.63 ou venir à l'accueil de la mairie !!!

TRAVAUX CHEMIN DE LA COMBE, RUE DU MIME SEVERIN

Compétence et maîtrise d'ouvrage GRAND AVIGNON

Financement 100 % Grand Avignon

Objet : nouvelle canalisation d'eau potable pour nouvelle alimentation d'une partie de la commune de Sauveterre avec maillage sur réservoir de Pujaut.

Ces travaux une fois réalisés, avec la création d'un nouveau forage dans la plaine de Roquemaure, permettront de répondre favorablement aux exigences de l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin de supprimer le forage d'alimentation d'eau potable, devenu obsolète, situé en bas de la Mairie de Sauveterre.

Voici un résumé du rapport de M. BOURGE de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) missionné par la Préfecture du Gard.

Vous constaterez que ce rapport met un terme aux exagérations mensongères diffusées (désastre écologique ...).

M BOURGE de la DDTM, missionné par la préfecture s'est vu présenté l'ensemble du chantier, notamment les travaux en cours rue du Mime Séverin et la partie située sur la colline de Caderache aussi appelée Combe.

Il a été informé du contexte du marché et des spécificités du site.

M. BOURGE :

- S'agissant du terrain d'une ancienne décharge, la colline était identifiée comme polluée au lancement des travaux
- En effet des analyses ont été réalisées en différents points au préalable du chantier par FONDASOL (missionné par SUEZ ENVIRONNEMENT).

Les résultats de ces analyses, qui sont à disposition, ont confirmé la solution technique mise en œuvre à savoir la possibilité d'effectuer un linéaire en déblai remblai (pas d'évacuation des terres issues de la tranchée de la colline). L'ensemble des parties c'est-à-dire MOA, MOE et propriétaire du terrain (mairie de Sauveterre) ont validé ce protocole.

- Seuls les déblais du site sont présents sur le chantier. Aucun apport extérieur n'a été effectué en aucune manière.
- La zone de dépôt sur la colline a été convenue avec l'ensemble des parties. Elle fera l'objet d'un recouvrement in fine. En l'état les travaux ne sont pas terminés.
- Les macro-déchets étaient pré-existants au chantier de renouvellement de la canalisation en cours (béton, enrobés), ils étaient bien mis en évidence par le diagnostic de FONDASOL ;
- Les déblais de la tranchée (GNT et croûtes d'enrobé), en dehors de la colline polluée, et notamment rue du Mime Séverin, sont évacués en déballe. Les bons et le registre déchets sont tenus à disposition par EHTP.

M. BOURGE a pu constater que sur les zones non concernées par les travaux, on constate des morceaux de béton et d'enrobés recouverts par la végétation. Ces déchets ne résultent pas d'un apport récent. Il a donc été convenue qu'il n'a pas été fait d'apport de déchets sur le site.

Pour les autres déchets se trouvant sur la zone qui ne sont pas dus au chantier, l'entreprise n'a pas la charge de les évacuer.

A la fin des travaux, le site sera réhabilité et remis à l'état initial.

ALERTES INTEMPÉRIES



Un système d'alerte téléphonique, géré informatiquement par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) d'Avignon, permet de prévenir très rapidement nos concitoyens en cas d'alerte et plus particulièrement pour le risque INONDATION.

Lorsque vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone pensez à compléter la fiche disponible en Mairie.

Les informations recueillies sont en conformité avec les règles du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

CHATS LIBRES

Le conseil municipal dans sa séance du 26 novembre 2021 a renouvelé, pour 2022 sa convention avec la fondation 30 millions d'amis en vue de faire stériliser 60 chats. Le coût annuel pour la Commune s'élève à 2100 euros, auxquels s'ajoute une subvention à une association de capture des chats en vue de leur stérilisation puis de leur retour sur le site de capture.

Il est important de mentionner que ces animaux, une fois stérilisés et identifiés, le sont au nom de la « fondation 30 millions d'amis » et que la loi impose qu'ils soient remis sur leur site d'origine.

Si vous avez connaissance de chats errants non stérilisés et non identifiés sur le territoire communal, vous pouvez contacter le service de police municipale au : 06.10.20.42.67

VISITE DU PONT DU GARD

L'accès gratuit au site se fait sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois, justifiant du domicile à l'année dans la commune partenaire.



À partir du 1^{er} janvier 2022

NOUVEAU SERVICE

monurbanisme.grandavignon.fr

Pour déposer et suivre mes autorisations d'urbanisme en ligne !

LA DÉMATÉRIALISATION **QUELS AVANTAGES ?**



Accessibilité
24h/7j



Démarches
facilitées



Zéro
papier



Gain de temps
pour le dépôt et
le suivi du dossier

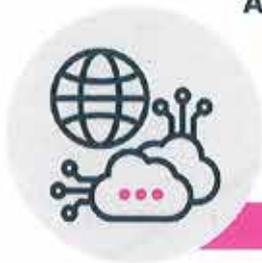


Informations
sécurisées



Tracabilité
des échanges

POUR DÉPOSER ET SUIVRE MES AUTORISATIONS D'URBANISME EN LIGNE !



À partir du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez formuler et suivre vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne : permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...

COMMENT ÇA MARCHE ?

Avant de formuler une demande d'autorisation d'urbanisme sur la plateforme, il est fortement recommandé de prendre conseil auprès du service urbanisme de la commune concernée pour construire votre projet.

1

JE ME CONNECTE sur monurbanisme.grandavignon.fr

lorsque mon projet est abouti. Les professionnels doivent demander l'activation d'un « compte pro » sur le site pour déposer et suivre plusieurs dossiers en même temps. Pour toute assistance technique, contactez ads.assistance@grandavignon.fr

2

JE SÉLECTIONNE mon autorisation d'urbanisme.

3

JE REMPLIS ma demande avec les outils d'aide à la saisie en ligne.

4

JE REÇOIS un accusé d'enregistrement électronique (AEE). La commune dispose ensuite de dix jours pour envoyer un accusé de réception électronique (ARE) qui mentionnera le numéro et la date de dépôt de mon dossier. Les délais réglementaires d'instruction démarrent à la date de l'AEE.

5

JE CONSULTE l'état d'avancement de mon dossier 24h/7j. Je reçois un courriel à mon adresse à chaque étape de ma demande.

Sur le point : communication

Manuel d'utilisation disponible et téléchargeable sur

monurbanisme.grandavignon.fr



Ce service concerne l'ensemble des communes du Grand Avignon : Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Les Angles, Le Pontet, Morières-les-Avignon, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Saze, Vedène, Velleron, Villeneuve lez Avignon

ÉVÈNEMENTS



COMMEMORATIONS

Cette année, en respectant de nouveau les mesures sanitaires en raison de la COVID 19, Monsieur le Maire a déposé les gerbes des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre au monument aux Morts pour rappeler le souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés lors des grands conflits du siècle précédent.

OPERATION BRIOCHE



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé cette année encore au succès de l'Opération Brioche. La somme de 595 € a été collectée et remise à l'association

UNAPEI 30 (Association Départementale de Parents de personnes handicapées).

JOURNEE DES ASSOCIATIONS

21 associations étaient présentes dans l'espace sportif et scolaire aménagé pour la circonstance. Chaque association a présenté ses activités aux nombreux Sauveterrois et visiteurs des communes voisines.



PERSONNEL COMMUNAL

En 2021, la Commune a nommé un agent au grade d'adjoint administratif, déjà employé sous contrat aidé, il s'agit de Madame Karine LE GOEC occupant la billetterie du Pôle Culturel depuis 4 ans.

DU CÔTÉ CULTURE

La 5^{ème} saison du Pôle Culturel Jean Ferrat

Nous débutons l'année 2021

avec ces mots de Jean Ferrat : « **Autant qu'il nous semble raisonnable et fou, nous irons ensemble au-delà de tout** » (L'amour est cerise, 1980). Quelques mots qui résonnent chaque jour un peu plus en nous, tandis que nous continuons à partager avec vous le plaisir du spectacle et de la culture afin entretenir cette flamme si précieuse.

Toute l'équipe du Pôle s'est mobilisée dès le début de la saison 21/22 pour offrir au public de nombreuses animations, et ouvrir à nouveau la salle de spectacle dans le respect des protocoles sanitaires.

Depuis septembre, le public a pu se divertir avec le spectacle *Moi Papa !*, ou s'émouvoir devant *Une vie sur mesure*. Les spectateurs ont pu participer aux différents festivals organisés, découvrir la vie de Marcel Pagnol à travers sa correspondance avec Raimu dans le spectacle *Jules et Marcel*, se délecter de la musique de Mozart avec l'Orchestre National Avignon Provence, être subjugués par l'univers féerique d'*Un Monde Enchanté*, voyager grâce au spectacle *Ragandé*, ou encore découvrir des films récents avec notre partenaire Cinéplan.

Le jeune public a, quant à lui, une place privilégiée dans la programmation. Les enfants ont pu tour à tour s'émerveiller, s'amuser, ou encore être captivés aussi bien par les spectacles accueillis que par les animations proposées. Et notre saison est loin d'être terminée... La vie du pôle culturel est rythmée par de nombreux ateliers, des expositions, des formules anniversaire et des journées à thème, qui sont ouverts à tous les enfants.



Depuis cette année, nous organisons de nombreuses animations pendant les vacances scolaires (Toussaint, Février, Printemps et Juillet), avec comme nouveautés cette saison un stage de cirque (avec l'association Bulle de Cirque) et notre collaboration avec le centre social Tôtout'Arts.

Nous poursuivons nos partenariats avec les institutions culturelles, les collectifs, les associations et les compagnies du territoire, et profitons de notre très bel outil culturel pour accueillir les publics scolaires (séances de cinéma et spectacles, animations et prêt de livres...).

Du côté de la médiathèque, de nombreux ateliers récurrents sont prévus pour tous les publics : Bébés Lecteurs, Ateliers Philo et Heure du conte pour les enfants, après-midi Jeux de rôles (ados et adultes), Café Littéraire, ainsi que de nombreux ateliers créatifs.

Grâce à la ludothèque Kasajoux de Pujaut nous vous retrouvons une fois par mois pour des soirées jeux de société, entre amis ou en famille. Et du côté des amateurs de littérature, notre Comité de Lecteurs se réunit pour offrir à des auteurs contemporains une résidence à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon chez notre nouveau partenaire, le Centre national des écritures du spectacle.

Depuis septembre, les visiteurs de la médiathèque ont déjà pu profiter de notre cycle de lectures, de rencontres d'auteurs passionnantes, de nos animations pour la Nuit de la Lecture, et nous comptons bien poursuivre sur cette lancée avec le Printemps des Poètes et Partir en Livre... Enfin, en juin, ne manquez pas notre premier Troc aux Plantes, qui marquera le lancement de notre future grainothèque, sous le signe du partage.

Autre nouveauté cette année : grâce au Département du Gard, nos lecteurs abonnés ont désormais la chance, en plus d'avoir accès à un très riche catalogue de films en ligne (Médiathèque Numérique), de bénéficier du prêt de livres numériques (pour liseuses, tablettes ou smartphone).



Pour les saisons culturelles à venir, de nouveaux projets se profilent à l'horizon (création de spectacle, résidences d'artistes, rencontres...).
Parce qu'il est essentiel de poursuivre nos rêves et nos ambitions !

Accueil / Billetterie

Sur place :

Mercredi : 10h – 12h / 14h – 18h

Vendredi : 15h – 19h

Billetterie ouverte 30 min avant les spectacles.

Par téléphone/mail :

04 66 33 20 12, du mardi au vendredi

contact@polecultureljeanferrat.com

La salle de spectacle est également ouverte à la location (séminaires, conférences, spectacles associatifs...) : renseignements à l'accueil.

Visitez notre site : polecultureljeanferrat.com



Suivez-nous sur
Facebook
Instagram !

Médiathèque

- Pass'jeune : gratuit (- 18 ans)
- Pass'étudiant : gratuit (carte étudiant)
- Pass'adulte : 20 €
- Pass'adulte réduit : 10 € (demandeurs d'emploi)
- Pass'prêt occasionnel : 5 € (valable 1 mois)
- Mardi : 16h – 18h
- Mercredi : 10h – 12h / 14h – 18h
- Jeudi : 16h – 18h
- Vendredi : 10h – 12h / 14h – 19h
- Samedi : 10h – 13h
- La médiathèque est ouverte pendant les vacances scolaires (Toussaint, février, Printemps).

L'abonnement donne droit à 4 films par mois en VOD sur le catalogue de Médiathèque Numérique, ainsi qu'au téléchargement de livres numériques (2 pour une durée de 57 jours). Les abonnés peuvent également bénéficier d'une initiation à l'informatique les jeudis après-midi dans la salle multimédia.

04 66 33 20 13

mediatheque@polecultureljeanferrat.com
Visitez notre portail : sauveterre.bibenligne.fr

Suivez @medjeanferrat
sur Instagram et Twitter !



ACTIONS MUNICIPALES

REMISE DES DICTIONNAIRES

Monsieur le Maire et les élus(es) tiennent particulièrement à ce que les élèves de CM2 aient chacun un dictionnaire. Cette année n'a pas dérogé à la règle mais en plus un dictionnaire bilingue de poche ainsi qu'un ouvrage sur la nature leur ont été offerts. La classe de Mme Claire FOUET nous a reçus dans la cour de l'école le 26 juin 2021.

ARBRE DE NOEL DES ENFANTS

Comme de coutume, le père Noël est passé à la salle des fêtes le 4 décembre 2021, pour distribuer cadeaux et friandises aux enfants. Cette année les marîges étaient au rendez-vous sur la place du village à la grande joie des enfants et des parents.

En plus, le 17 décembre 2021 jour de départ en vacances scolaires, la municipalité a offert un spectacle à l'espace culturel aux élèves des 2 écoles.

« Le loup vous dit tout » pour les maternelles.

« Mon premier concert » pour l'élémentaire.



OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Comme l'ensemble du massif méditerranéen, la forêt du département est fortement soumise au risque incendie. Le débroussaillage constitue le moyen le moins cher et le plus efficace pour protéger du feu les personnes et les biens. Au-delà, il permet de prévenir les départs de feu et d'en faciliter la lutte.

L'application du débroussaillage réglementaire doit être l'action prioritaire de la puissance publique pour la protection contre les incendies. Le maire est en première ligne car responsable de la sécurité sur la commune et donc de la bonne application du débroussaillage obligatoire. Il a en charge différents contrôles, le débroussaillage autour des constructions, installations et terrains concernés par la réglementation. Il vérifie l'accessibilité aux camions de pompiers des voies privées qui desservent les constructions et éventuellement du débroussaillage des

voies ouvertes à la circulation publique, du réseau électrique et des voies ferrées.

L'expérience a démontré que convaincre est plus efficace que contraindre. Une sensibilisation et une information efficace des administrés sont le gage d'une application large et facilitée du débroussaillage. Elles permettent de limiter les procédures coercitives toujours lourdes et difficiles à mener pour les élus, pourtant parfois nécessaires.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site de la préfecture du Gard ainsi que celui des collectivités forestières de l'Occitanie, ou vous rapprocher de la mairie.

DU CÔTÉ DES JEUNES



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La municipalité va élire son conseil municipal des jeunes. Une lettre officielle a été envoyée aux enfants de 8 à 12 ans afin qu'ils puissent s'inscrire pour l'élection du CMJ. Nous souhaitons donner la parole aux plus jeunes et les impliquer dans la vie du village à travers leurs actions et projets.

CLASSE DE NEIGE

Très belle sortie en classe de neige avec les CM1 et CM2 sur Ancelle du 1er au 5 février 2021. Les enfants ont fait du ski de fond ainsi qu'une randonnée en raquettes sous un magnifique soleil. Il y a eu de très belles découvertes sur la faune de la montagne.

Les élèves ont été gâtés par les propriétaires du Chalet La Riviera avec une

très bonne restauration et leur présence très chaleureuse.

Nous remercions la municipalité d'avoir financé cette sortie aux enfants, aux maitresses pour avoir fait vivre cette expérience aux élèves, sans oublier les parents accompagnateurs de l'école élémentaire Bernard Ventadour.



DU CÔTÉ DES AÎNÉS

REPAS DE NOËL

Le repas, prévu le 8 décembre 2021 à la salle des fêtes, a été annulé en raison de la pandémie de covid. Il a été remplacé par une livraison à domicile préparé par le traiteur « le brin d'olivier ». Une attention très appréciée de tous. Merci à l'équipe technique pour la livraison des 170 repas.



COLIS DE NOËL

Comme à l'accoutumée, nos élus ont reçu un accueil chaleureux lors de la distribution des colis.



MISE A L'HONNEUR – 70 ANS DE MARIAGE



70 ans de Mariage... Ça se fête ! Les Noces de Platine comme on les appelle. Monsieur Paul PIALLAT et Madame Simone PIALLAT les ont célébrées le 18 novembre 2020.

Un bien beau parcours !

Tout a commencé à la Fête Votive de Roquemaure de 1949 où Monsieur faisait du gringue à Madame sur les

auto-tamponneuses tandis que celle-ci succombait à son charme... Rapidement cette belle rencontre se concrétisa par un mariage et cinq beaux enfants ! Un couple uni partageant tout son temps entre la famille, le travail des champs et la vente sur les marchés. Une vie de dur labeur ponctuée de hauts et de bas durant laquelle ils n'ont jamais cessé de s'aimer. Aujourd'hui, ils profitent pleinement de leur retraite méritée, de leurs enfants, 13 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. Longue vie à eux !

Article Midi Libre du mercredi 26 janvier 2022

« Madeleine DEMANSE, née GOUSSOT, a fêté son centième anniversaire. Elle est née le 9 janvier 1922 en Lorraine et a épousé Bertin DEMANSE, agriculteur, en septembre 1945, après la guerre. Le mariage a été célébré en Lorraine puis le jeune couple s'est installé à Sauveterre, sur la propriété agricole où son époux a travaillé jusqu'en 1965, année où la grêle a décimé les récoltes. Il a alors rejoint l'usine SPRA pour élever ses trois enfants, Michel, Viviane et Françoise dans de meilleures conditions.

Aujourd'hui, Madeleine vit chez elle. Ses enfants sont très présents. Elle est grand-mère de sept petits-enfants et de six arrière-petits-enfants.

Pour l'occasion, vendredi 21 janvier, à 15 heures, le maire, Jacques DEMANSE, lui a remis un bouquet de fleurs et l'a félicitée d'être la troisième centenaire de la commune avec Auguste GINEYS et Josette BASTIDE.

L'air de Sauveterre serait-il propice à la longévité de ses habitants ? la question est posée... »



D É M A R C H E S A D M I N I S T R A T I V E S

Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

En cas d'urgence et de danger immédiat :

17



114



ARRÊTONS
LES
VIOLENCES

CHANGEMENT DE PRENOM

Vous souhaitez changer de prénom ? Vous devez faire la demande à la mairie de votre lieu de résidence ou à la mairie du lieu de naissance.

<https://www.service-public.fr/>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

PROCURATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Cette nouvelle faculté, offerte à n'importe quel électeur, est l'occasion de simplifier les modalités de gestion des procurations par les communes et d'offrir de nouveaux services aux électeurs.

<https://www.maprocuration.gouv.fr>

ÉTAT CIVIL 2021



NAISSANCES

- BERGER Pierre, 6 février, Orange
- BOLORONUS Élis, 14 janvier, Avignon
- BOUCHABKA Leyna, 13 juillet, Avignon
- CALOT Lucile, 25 décembre, Avignon
- COUTY Charlie, 9 février, Nîmes
- DUPONT Auguste, 10 août, Avignon
- FILIOT MAZEAU Jeanne, 22 avril, Avignon
- GAUTIER Misha, Phoenix, 18 mars, Avignon
- GILLARD MONTEIRO Morgane, 13 juillet, Avignon
- GONTIER Anouk, 4 novembre, Avignon
- HANNIER Alma, 9 mars, Avignon
- HANNIER Maël, 19 mars, Avignon
- MOURIER CAPPEAU Lorenzo, 17 décembre, Avignon
- MOURIER CAPPEAU Lyana, 17 décembre, Avignon
- RIVAYRAND Paul, 2 février, Rennes
- ROUSSEL Nathan, 6 août, Avignon
- SALANON LAGER Athéna, 3 février, Avignon
- UZEL Marius, 5 février, Avignon



Avis de mariage

MARIAGES

- CHENE Grégory et GEORGES Amandine, 7 août
- COULET Jérémy et DUBESSY Johana, 14 août
- DURAN Uriel et BOBICHON Patricia, 25 août
- EL IDRISSE François et WATTEAU Angélique, 25 septembre
- FERRIERE-VERILLAUD Adrien et VLAEMYNCK Elodie, 29 mai
- GUYOMARD Marcel et GEFROY Nathalie, 21 juin
- LIPS Cédric et BURGIO Sylvie, 28 août
- PINTO FERNANDES Luis et SOLA Sabine, 10 juillet
- RÉVEILLARD Louis et BARTHE Aude, 3 septembre
- SIGNOUD Daniel et VITA Nathalie, 24 décembre



DECES

- AGRET René, 18 octobre 2021 à Avignon
- ANDRÉ Roger, 10 février 2020 à Pujaut
- ANDRÉ Simone née BOITEAU, 5 février 2021 à Roquemaure
- BASTY Pierre, 6 avril 2021 à Pont-Saint-Esprit
- BOUISSE Lucien, 31 décembre 2021 à Bains
- BERGER Raymond, 30 juillet 2021 à Montfavet
- CHAKROUNI Muriel née OLLIER, 4 mars 2021 à Sauveterre
- CLAVEL Robert, 19 janvier 2021 à Roquemaure
- CUOZZO Lorenzo, 23 juin 2021 à Sauveterre
- DELMAS Jean-Christophe, 2 mai 2021 à Marseille 5^{ème}
- GARCIA Jacqueline née AGRET, 12 février 2021 à Sauveterre
- GARLIN Joseph, 13 juillet 2021 à Avignon
- GROUFFAL Marcelle née CAPPEAU, 15 décembre 2021 à Roquemaure
- LASVERGNAS Micheline née LOUCHET, 26 octobre 2021 à Roquemaure
- RIEUX Jean-Albert, 6 mars 2021 à Sauveterre
- TEMPIER Michel, 27 janvier 2021 à Avignon
- TESTELIN Ernestine née BAUDIMONT, 21 février 2021 à Avignon



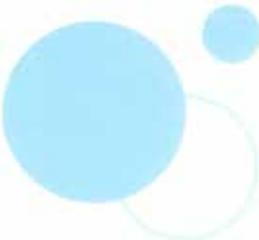
ÉCONOMIE LOCALE



Proprietes-privées.com La nouvelle espèce immobilière

Hildegarde OSPER
Conseillère en immobilier indépendante
h.osper@proprietes-privées.com
06 11 47 37 33

0 805 13 00 17 Service à l'appel gratuit

FABRICE MAURIN
FORMATION
NETTOYAGE
DÉSINFECTION

PRESTATIONS	SECTEURS D'ACTIVITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • FORMATION • RÉNOVATION DES SOLS • NETTOYAGE DE VITRES • BIO NETTOYAGE • DÉSINFECTION • REMISE EN ÉTAT APRÈS TRAVAUX • NETTOYAGE PONCTUEL LOCALX • INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR 	<ul style="list-style-type: none"> • PROFESSIONNELS - PARTICULIERS • BUREAUX - COMMERCES • FIN DE CHANTIERS • VILLAS - APPARTEMENTS - PISCINES
CONTACT	
<ul style="list-style-type: none"> • TEL : 06 95 57 20 07 • MAIL: FABRICEAURIN7@ORANGE.FR 	



COCOON
Un temps pour toi...

Sophrologie - Réflexologie - Pratiques de Bien-être



SYLVIE LIPS

sylviecocoon@protonmail.com
07 60 67 08 36

Côté Azur Immobilier

Véronique RACENET
Agent Immobilier

Tél. 06 85 55 35 24
coteazurimmobilier2@gmail.com
www.coteazur-immobilier.com

446 CHEMIN DE CARNASSE | 30150 SAUVETERRE
SIREN 899 593 867 RCS NIMES



Les Jardins de Salvaterra
Maraichage Biologique
Paniers de Légumes

contact :
06.84.09.19.03 / 06.82.38.32.93
lesjardinsdesalvaterra@orange.com
Chemin de la simcoette 30150 Sauveterre



BIEN ÊTRE

CHEMINEMENTS propose des ateliers de sophrologie

Un des objectifs de la sophrologie est de développer ses capacités d'adaptation, ce que nous traversons depuis mars 2020 en demande beaucoup et l'adaptation permanente finit par être source de stress. Le fait d'avoir pu maintenir l'activité en visio-conférence a permis aux participants (es) de traverser au mieux cette situation. C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons depuis septembre 2021 pour pratiquer en salle.

La sophrologie est une pratique qui s'appuie sur des mouvements simples assis, debout, en s'appuyant sur la respiration, le relâchement musculaire et des techniques de visualisation. A découvrir et approfondir en atelier ou en individuel. A vivre aussi au quotidien en toute autonomie.

Ateliers proposés**« Sophro-sérénité »**

S'accorder un temps pour soi, se poser, apaiser l'esprit et se ressourcer.

Une évolution des pratiques sur l'année avec des temps d'échanges afin de comprendre certains mécanismes :

- **Les effets du stress** : le réguler pour préserver sa santé et son équilibre.

- **Comment améliorer son sommeil** pour récupérer et retrouver sa vitalité.

- **Les émotions** : les accueillir, les accepter et y porter un autre regard.

**Mardi à Sauveterre de 18h45 à 19h45
« Sophrologie et méditation pleine présence »**

Pleine présence à ses sensations et revenir à l'essentiel, le souffle. Une complémentarité entre les mouvements propres à la sophrologie et une pratique méditative de pleine présence. Un thème de méditation est proposé : le souffle,



la présence à soi, la simplicité, l'acceptation, la conscience élargie...

Un atelier ponctuel permet de venir régulièrement, ou pas. Il est vivement recommandé de méditer quotidiennement pour en ressentir les bénéfices, y consacrer 5 minutes ou plus, c'est encore mieux.

A Sauveterre, samedi matin de 10h00 à 11h30 une fois par mois

D'autres lieux et d'autres horaires... Toutes les informations :

<https://sophrologuegrandavignon.com>
OU 06 83 26 688 44

Cours de Qigong, Tai chi gong, Yoga taoïste et Méditation en présentiel et/ou sur zoom toute l'année.

Art de vivre - Art énergétique

Qigong : une pratique de santé et de sagesse millénaire chinoise

Qi Gong signifie littéralement maîtrise de l'énergie ou Qi. Il s'agit d'un travail sur le corps, la respiration et le calme du cœur (émotions) et

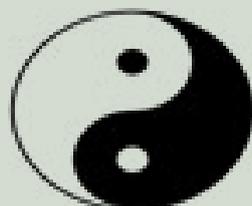
de l'esprit (pensées)

Cette gestuelle pratiquée en douceur permet de se détendre tout en préservant la force musculaire interne. Par de douces contractions internes des muscles, les mouvements de Qi

Gong étirent les méridiens, et les tendons du corps. Ils mobilisent l'énergie et le sang et favorisent ainsi l'assouplissement des articulations. La circulation du sang et des liquides organiques s'améliorent. La vitalité des organes et du système immunitaire est renforcée.

Le Qi Gong est un travail subtil qui, au fil des séances, permet au corps de se placer et de se restructurer grâce à un travail du bassin, de la colonne vertébrale et de la région abdominale contenant les organes vitaux.

Pendant la pratique, il s'agit d'être simplement présent, ici et maintenant. Grâce à cette qualité de présence, les mouvements sont habités et deviennent harmonieux. Un nouvel état d'être s'installe au sein du quotidien pour devenir source inépuisable de «Bien-vivre».

**Tai Chi Gong :**

Le Tai Chi Gong est une combinaison de Tai Chi Chuan et de Qigong qui

associe au Qi Gong la rondeur des mouvements en déplacement du Tai chi.

Yoga Taoïste et méditation

Le Yoga taoïste prépare le corps, le cœur et l'esprit à la pratique de la méditation. En déliant les méridiens, les muscles et les tendons, il ouvre les portes d'énergie situées dans les articulations et la colonne vertébrale et apporte souplesse, sérénité et vitalité.

Plus d'informations :
www.qigong-gard-vauclose.fr
ou contactez Catherine Lartigau
au 06 03 20 15 41

Vivre en harmonie, Yoga.

« le yoga apporte la santé dans le corps, le calme dans l'esprit, la gentillesse dans le cœur et la conscience dans la vie » A.Ray
Grâce à des pratiques posturales, respiratoires et méditatives nous contribuons à préserver ou à améliorer l'équilibre, la santé, les facultés d'attention et la présence. La pratique progressive et un effort juste, associés à la détente, conduisent à vivre harmonieusement en conscience.
« Le yoga ce n'est pas seulement faire de l'exercice, c'est beaucoup plus. C'est élargir votre

conscience, aiguïser votre intellect et améliorer votre capacité intuitive. » Sri Sri Ravi Shankar
Le Viniyoga, enseigné ici, est un yoga adapté à la personne, ouvert à tous, avec une emphase sur la respiration, l'ancrage, et l'aspect méditatif de la pratique, en accord avec notre « Être » ; pour notre santé, sérénité et Joie de Vivre.

Au DOJO de Sauveterre (gymnase)
Mardi de 18h à 19h25, Jeudi de 19h45 à 21h
et vendredi de 9h45 à 11h15



Au DOJO du Lycée Jean Vilar
à Villeneuve les Avignon
Mercredi de 10h à 11h30
Véronique Laurent 06 78 26 36 93

CULTURE

ARTIFEX

Cette année, deux nouvelles créations jeune public sont venues s'ajouter au répertoire de la Cie Artifex. Un spectacle musical pour les enfants de 3 à 6 ans : « Le loup vous dit tout ». C'est plus qu'une simple histoire racontée en chansons avec la musique au cœur du spectacle. Les instruments sont variés, piano, ukulélé, accordéon, mélodica, harmonica, percussions, et tous joués en direct. Les morceaux interprétés sont uniquement des créations originales. Et quel personnage plus central et récurrent que celui qui cristallise les peurs dans tous les contes, celui auquel on ne peut s'empêcher de penser lors de toutes les promenades en forêt : l'éternel Grand Méchant Loup ? Ce spectacle reçoit déjà un bel accueil avec cette version sympathique où finalement le loup n'est pas le méchant que l'on pourrait croire ! La seconde création est : « Mon premier concert : Les Beatles » pour les enfants de 7 à 11 ans.

Parce qu'il était nécessaire de répondre à cette envie des enfants de vivre la musique comme des «grands», d'applaudir en cours de spectacle, de bouger la tête sur une musique live, de taper du pied, de lancer des «yeahhhh» ! De là est né ce spectacle, qui propose aux enfants de vivre un vrai «concert». À travers une approche de la musique interactive, ludique et visuelle, chaque morceau est mis en scène et resitué dans un contexte historique et culturel. Et pour permettre aux enfants d'entrer dans le rock'n'roll et le live, il était évident de créer ce premier spectacle autour d'un groupe incontournable «The Beatles» ! La Cie Artifex propose aussi de nombreux concerts en salle ou en plein air.

Pour plus de renseignements sur nos activités : 06 08 76 81 76
ou le site internet : artifexprod.com.



« Le Loup vous dit tout » et « Mon premier concert »

CHORALE SALVA TERRA

Si vous avez manqué notre nouveau spectacle «Histoires d'elles» donné le 23 janvier dernier au pôle culturel, notre rencontre chorale du 2 avril 2022 à la salle Miou Grano, sera l'occasion de vous rattraper et de découvrir des œuvres de femmes autrices, compositrices, interprètes, poétesses. Ce sera pour nous une nouvelle occasion de partager nos émotions et notre plaisir de chanter. Et à la fin 2022, le projet Haendel en partenariat avec l'orchestre Da Capo de Genève et le chœur A Piacere d'Avignon, fort malmené depuis son initiation en 2019, pourra enfin se concrétiser. Nous ne manquerons pas de vous donner de plus amples informations dès que possible.



OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Deux projets OMCP sont venus ouvrir la saison culturelle 2021. Le week-end du 17 au 19 septembre, s'est déroulé le 2ème Festival de Théâtre Amateur à Jean Ferrat « Hors saison ». Cinq compagnies venues de Nîmes, Camaret sur Aigues, Istres, Aramon et Avignon se sont produites sur la scène du Pôle culturel. Ce festival a débuté par un café littéraire, autour d'un auteur de pièces de théâtre, Philippe Girodier. La pièce « L'opposé du contraire » par la Cie G.A.R.D. a reçu le prix du public et le prix du jury. « Trois ruptures » le prix de la mise en scène et le prix de la comédienne. L'Atelier du jeudi du théâtre du rempart a clôturé ce festival par un remarquable « Le Dindon » de Georges Feydeau. Du théâtre amateur de qualité comme ont pu le juger les nombreux spectateurs. Ce concours, agrémenté de repas avec ambiance musicale, a vu sonner la cloche du retour. Retour au monde du spectacle, retour à la convivialité, retour à la culture. Et ça fait du bien. Le prochain rendez-vous de théâtre amateur est prévu du 20 au 27 mars 2022 pour la 3ème édition, avec 8 pièces proposées. Tous les soirs de la semaine à 19 h,

un Apéro-théâtre pour découvrir de nouvelles troupes et partager de jolis moments en compagnie des comédiens.

L'OMCP organise aussi, le Festival Music and Actor, c'est du 8 au 10 octobre 2021 que le public a pu venir assister aux différents spectacles musicaux. Vendredi c'est un concert « Beatles » avec « Yesterday » qui a ouvert, dans une ambiance de folie, les festivités, puis samedi soir Philippe Roche nous a offert un spectacle d'humour, « Et Dieu créa la voix » et pour finir « Fallais en rire », avec ses danseurs, a clôturé en beauté ce festival. Trois jours festifs avec des repas food-truck, animés par les élèves de l'école de musique et leur professeur Daniel Signoud. C'est avec et grâce aux membres bénévoles de l'OMCP que se sont déroulés tous ces beaux moments festifs 2021. Comme eux, si vous voulez vous investir dans les activités du Pôle culturel n'hésitez pas à le faire savoir auprès de l'organisatrice, Christiane Cheruel ou de la Présidente Christine Astier.



L'opposé du contraire



Pascal Fallais



Yesterday

Théâtre Pouffe

La persévérance des élèves du Théâtre Pouffe sur l'année 2020-2021 a payé. La quasi-totalité des ateliers a pu en effet aboutir à une représentation théâtrale le week end du 11, 12, 13 juin 2021 au pôle culturel Jean Ferrat avec une jauge limitée à 65 % et des conditions sanitaires contraignantes.

Le plaisir de rejouer sur une scène de théâtre était unanime. Petits et Grands exultaient. La frustration était d'autant plus grande pour le groupe d'adultes qui n'a pu aboutir son spectacle.

La rentrée a vu le nombre d'effectifs un peu diminuer. Nous continuons envers et contre tout pour que la création théâtrale perdure.



VOIX DE SOLEIL ET D'OR

Ecole de chant

Nous sommes une association loi 1901 au sein de laquelle Véronique Moïoli propose des cours de chant et d'expression scénique pour tous à partir de 10 ans (parfois plus tôt si l'élève a des prédispositions pour chanter). Très vite nous faisons de petites scènes et participons à des concours nationaux. Nous intervenons en Ehpad bénévolement pour chanter, divertir et surtout raviver une étincelle de souvenir ou d'émotion. Nous animons également en foyer pour des personnes en situation de handicap et sommes à la disposition de la municipalité, ou d'autres associations, si ceux-ci ont besoin d'animations.

Pour plus de renseignements : 06 24 16 56 84 / www.voixdesoleiletdor.fr

LOISIRS

COMITE DE JUMELAGE SAUVETERRE – GAGGIO MONTANO (ITALIE)

Après une année de bons et loyaux services, Karine Ferraro a mis fin à ses fonctions de présidence de l'association de jumelage avec la commune de Gaggio Montano située en Emilie Romagne province de Bologne. Pour petit rappel, il s'agit d'une commune d'un peu plus de 4000 habitants et à une altitude de quelques 680 mètres.

Durant ces nombreuses années de rencontres, nous avons pu sceller une forte amitié avec la population de Gaggio Montano avec de nombreux échanges que ce soit dans le domaine culturel, sportif ou plus simplement amical.

Il était important de perdurer ces liens d'amitiés ; aussi un nouveau bureau a été constitué et malgré les problèmes que nous rencontrons depuis plus d'une année à cause du covid, nous avons pu l'officialiser par mails interposés.

Il est donc composé

d'une présidente : Maryline Salvador, fille de Monsieur et Madame Bernardoni

d'un secrétaire : Monsieur Christophe Bousquet

d'une trésorière : Madame Elaine Garcin



d'un conseil d'administration constitué de Mesdames Germaine Jouffret, Jackie Bonneau, Marie-Christine Tessier, Messieurs Marcel Beynet et René Celles. Ce nouveau bureau a d'ailleurs reçu l'aval et le soutien de Monsieur le Maire.

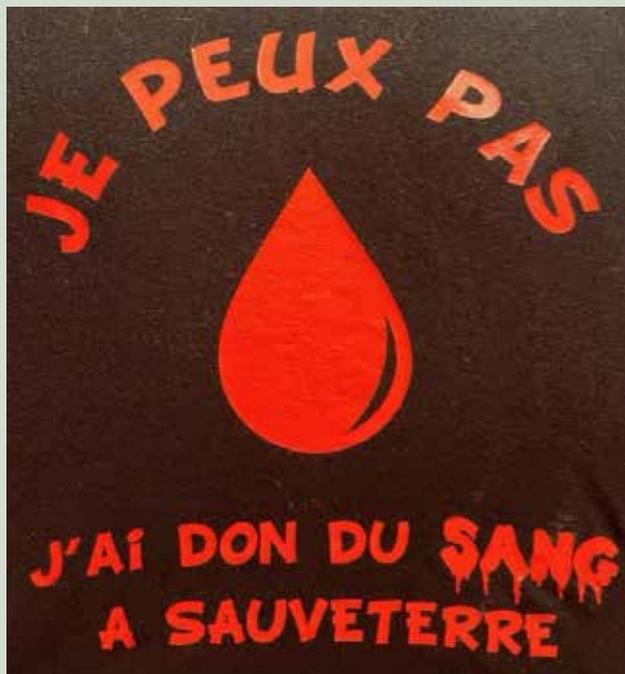
Une visite express en Italie a permis de rencontrer nos homologues italiens et amis Laura Antenore et Romelio qui nous ont assuré vouloir poursuivre cette aventure. Une rencontre à Gaggio Montano devrait avoir lieu en juillet 2022 si bien sûr les mesures sanitaires nous le permettent.

Toujours dans l'éventualité où cela nous serait autorisé, des rencontres seront organisées par l'association sauveterroise sur la commune pour intéresser une plus large population. Pourquoi pas un repas dansant, une séance dégustation de produits italiens, conférence etc...Chacun y sera le bienvenu et toutes les idées sont bonnes à prendre.

Pour tout renseignement, il est possible de vous rapprocher de l'un ou l'autre des membres de l'association ou de me contacter directement au 06.23.02.51.40. C'est avec plaisir que chacun de nous pourra répondre à vos interrogations.

SOCIAL ET AIDES DIVERSES

Quelques lignes sur le don du sang....



Je pourrais vous rappeler l'importance de donner son sang, les besoins de 10000 poches par jour en France, vous dire que chaque poche compte...

Mais ça je sais que vous le savez déjà.

Profitez de vous décrire les actions de notre association.

Nous sommes 14 à faire en sorte que chaque collecte se passe au mieux pour les **Sauveterrois** et pour l'Établissement du sang français qui vient prélever les poches.

Notre travail consiste à promouvoir la date du don à travers les panneaux et banderoles que nous installons dans le village, les sollicitations à travers les réseaux et les affiches chez les commerçants. Le jour de la collecte, nous nous assurons de vous fournir un buffet de collation fait maison pour vous remercier du temps et du sang offerts.

Nous essayons sans cesse de trouver des idées pour vous accueillir au mieux et de solliciter votre présence à chaque collecte.

Sur place, nous sommes là pour vous guider et vous rappeler les essentiels pour un bon déroulement du don. Grâce à la présence de nombreux d'entre vous, le village a doublé son nombre de collecte par an. Il y a dorénavant une collecte par trimestre.

Fréquence des **dons** : 4 fois par an maximum pour une **femme** et 6 pour un **homme**. Vous devez également respecter un délai minimum de 8 semaines entre

deux dons de sang. Vous pouvez désormais prendre rendez-vous si vous le souhaitez, sinon l'accueil reste habituel.

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Il est impératif de présenter une pièce d'identité pour donner son sang.

Au plaisir de vous rencontrer



Pendant l'épidémie, nous avons dû fermer nos deux boutiques sur Roquemaure, mais dès que cela a été possible, plusieurs bénévoles ont assuré les permanences. Grâce à vos dons, nous proposons : vêtements, linge de maison, chaussures, vaisselle, appareils ménagers, bibelots, petit mobilier, jouets, tout cela à bas prix pour que tous puissent avoir le nécessaire ou s'offrir un petit plaisir.

Le bénéfice de ces ventes est destiné à aider des personnes dans le besoin. En lien avec le C.C.A.S. et les assistantes sociales de janvier à octobre 2021 nous avons aidé 40 familles dans les communes environnantes pour un montant de 4 000 €.

Pour Noël, comme les autres années, nous distribuerons des jouets neufs et des friandises aux enfants des familles aidées.

Nos autres activités : le projet d'un voyage pour les personnes accueillies, vente de blé pour la Ste Barbe, de Lumignons, de confitures, de petits sujets sur bouchons de champagne et une tombola.



Pour continuer nos actions nous avons besoin de bénévoles. Vous pouvez venir nous rencontrer dans nos boutiques les mardi, mercredi, vendredi et le 1er samedi du mois de 9h00 à 12h00.

Merci,
L'équipe du secours Catholique

FNATH Fédération Nationale des accidentés du Travail et des Handicapés

1921-2021 La FNATH – Association des accidentés de la vie.

Une CENTENAIRE au savoir, au savoir-faire et au savoir-être.

Section de ROQUEMAURE. Président René CARLHAN. La FNATH, reconnue d'utilité publique, est membre de nombreuses instances. Engagée sur tous les fronts pour les victimes des accidentés du travail et de la vie.

La FNATH met sa force, son efficacité, sa représentativité à leur service. Ces savoirs sont confortés par une représentation géographique nationale,



par des militants bénévoles, des salariés, des juristes et des partenaires experts, notamment médicaux. La juriste du groupement reçoit sur RDV pour conseils, étude et traitement des dossiers (accidents de la vie, accidents du travail, maladies professionnelles...). En fonction des dossiers elle représente également les victimes devant les juridictions en matière sociale.

Prise de rendez-vous au secrétariat.

Groupement du Gard et des sections de l'Hérault
Résidence Balore – Rdc – 1 Rue Balore – 30100 ALES 04 66 52 21 25

PAROISSE CATHOLIQUE



Sauveterre est un des treize clochers du Gard rhodanien formant l'Ensemble Paroissial (EP) St Vincent. Cette petite communauté de croyants est un lieu d'accueil qui annonce l'Evangile par l'écoute, le dialogue, le service, l'approfondissement de la foi et la célébration des sacrements.

Le père Lucien Godo en est le curé, assisté par les pères André Chapus et Pierre Richard.

Contacts

* père Godo, curé 65 Rue J.J. Rousseau 30290 Laudun (04 66 79 33 78)

* père Chapus, auxiliaire 3 Rue de la Poste 30150 Montfaucon (04 66 50 03 12)

* père Richard, auxiliaire 38 Rue Sous le Vallat 30131 Pujaut

* pour Sauveterre : Marie-Thérèse Chapelière (04 66 82 56 96)

* étapes de la vie chrétienne (baptême, catéchisme, aumônerie, mariage, obsèques) : voir père Godo

* permanence (vendredi 9h30-11h) et secrétariat 65 Rue Rousseau 30290 Laudun (04 66 79 33 78)

* site <<https://epsaintvincent.wixsite.com/paroisse>>

L'épidémie de Covid a beaucoup ralenti les activités religieuses à Sauveterre : Peu de réunions, une messe par mois.

Le 12 juin, sortie à Aiguebelle avec le père Godo ;

le 2 octobre, rentrée des responsables de l'EP, suivie de la messe.

Le 18 septembre dans la cathédrale de Nîmes, messe « d'installation » du nouvel évêque Mgr Nicolas Brouwet.

Suite au rapport Sauvé, sur les abus sexuels dans l'Église, une lettre de Mgr Brouwet nous invite tous à l'humilité et nous pousse à agir pour faire de l'Église du Gard une maison sûre. Au printemps, la commune a entrepris de gros travaux pour restaurer le toit de l'église, patrimoine commun de tous les Sauveterrois. En leur nom, un grand merci à la municipalité.

Patrice & Odile Perrot

SPORTS

JUDO CLUB YOSEKAN

Le groupe de judokas : une belle reprise du club de judo. Combats, jeux, techniques, un beau programme pour la saison. Cette année une nouveauté : le Taïso, renforcement musculaire à base d'exercice de judo sans chute sans combat pour tous les âges. Le lundi de 18h15/19h15.



L'Amicale des Marcheurs de Sauveterre, vous donne rendez-vous :

- le lundi à 10 h 00 (1 heure ½)
- le mercredi à 14 h 00 (2 heures)

Départ de la place pour rayonner sur Sauveterre, Pujaut ou Roquemaure. Le premier lundi du mois, nous faisons une sortie à la journée avec sac à dos, pique-nique et bonne humeur. Nous allons dans le Gard, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône ou la Drôme, en covoiturage participatif. Sortie qui peut varier en fonction de la météo, des jours fériés ou de la disponibilité du guide.

Les parcours font entre 12 km et 18 km.

La seule exigence, aussi bien pour les petites sorties que pour la sortie mensuelle : être bien chaussé pour sillonner sur des chemins parfois très caillouteux.



TENNIS CLUB SAUVETERRE

Le retour des compétitions par équipe !

La saison 2021/2022 du Tennis s'annonce bien active, du mini-tennis, aux cours enfants, ados et jusqu'aux cours adultes qui ont repris depuis septembre. En plus du nouveau professeur, Léo Chenevier, arrivé en 2020, nous avons renforcé l'équipe pédagogique cette année avec Baptiste Leroy face à l'augmentation du nombre d'élèves, de façon à maintenir des cours équilibrés et sur mesure. Bienvenue à Baptiste !

Sinon, nous profiterons de chaque occasion pour faire une animation (Noël, chandeleur, Pâques, fin d'année...). Les animations adultes seront également renouvelées. Yiiiihaa, la morosité ambiante de la crise sanitaire ne passera pas par nous héhé !

Des compétitions auront lieu régulièrement et vous pourrez venir soutenir les joueurs. Voir le programme sur le Facebook :

<https://www.facebook.com/Tennis-Club-Sauveterre-100732114913792>

Les cours adultes ayant repris, une équipe sera constituée aux championnats de printemps. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire A bientôt et bon tennis



Le Club Zumbadans'

Une saison 2021-2022 qui démarre dans le contexte Covid-19 + pass sanitaire. Heureux de retrouver nos fidèles adhérents mais aussi les nouveaux. Mais cette nouvelle contrainte le « pass sanitaire » dès 12 ans ferme les portes à certains. Nous avons anticipé cette saison, nous avons hâte de proposer nos activités originelles mais aussi de nouvelles. Nous vous en disons plus :

Toujours de la zumba ados et adultes, 2h par semaine (depuis la pandémie la section « zumba kids » est en sommeil faute d'effectif suffisant, mais n'hésitez pas à nous contacter car nous souhaiterions vivement sa reprise dès janvier si possible).

La section danse de couple, 2h par semaine, que nous avons temporairement suspendue.



Avec la pandémie nous avons eu de cesse de nous adapter et réadapter, le pass sanitaire a mis un frein supplémentaire car déjà nous ne pouvions venir qu'accompagné de son binôme, pour éviter le brassage des personnes.

La petite nouveauté le HIIT TABATA, à la mode actuellement très musculaire. C'est un enchaînement d'exercices cardio rapides avec des temps courts de récupération. Convient aussi bien aux messieurs qu'aux dames. Très bonne activité pour perdre facilement et se muscler. Voilà 9 ans que la zumba a été créée. C'est une très belle aventure humaine que l'on essaie de transmettre chaque année à nos adhérents avec la participation de nos professeurs Clémence et Nadège que l'on remercie pour leur implication avec nous.

Pour tous renseignements zumbadans@outlook.fr et par sms au 06.20.09.79.24



AJS BOXING CLUB DE BOXE ANGLAISE/BOXE LOISIR



La boxe est bénéfique pour la forme et le mental, ce sport complet permet :
*d'être plus alerte, agile et rapide.

*d'améliorer ses capacités cardiovasculaires, son endurance et sa respiration.

*de renforcer son corps, tonifier ses muscles, et brûler énormément de calories.

*d'évacuer le stress et favoriser l'estime de soi.

*de gagner une meilleure mobilité dans l'espace.

VENTOUX SPORTS KARATÉ

Un très bon début de saison 2021-2022, avec une cinquantaine de licenciés dont plus de 25 enfants. Nous avons repris cette année la section karaté éveil pour les enfants de 4 ans à 6 ans. Nous avons mis en place une nouvelle section, le cardio training, ce qui fait au total pour notre association 4 disciplines (karaté traditionnel, self défense, karaté défense training et cardio training) ouvert de 4 ans à +++, encadrés par 3 professeurs diplômés et 2 assistants fédéraux.

L'année démarre plus que bien avec déjà 2 podiums en compétition kata, 1 médaille d'or pour Laurent Ysolde en catégorie minime et 1 médaille d'argent pour Dianoux Christian en catégorie Sénior.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et profiter de 3 cours d'essais gratuits quelque soit la discipline

Retrouvez-nous

Lundi 19h00 20h00 cardio training au gymnase,
19h30 20h30 self défense au dojo

Mercredi 18h00 19h00 karaté éveil et enfant au dojo,
19h00 20h30 karaté ados et adultes au dojo

Vendredi 18h00 19h00 karaté enfant au dojo,
19h00 20h30 karaté ados et adultes au dojo

Samedi 9h00 10h00 cardio training au gymnase,
9h30 11h00 karaté défense training au dojo

Plus d'informations au 06 25 08 60 78
et/ou sur notre site www.ventoux-sport.fr

D I V E R S

ALS (Amical Laique Sauveterroise)

LE MOT DU PRESIDENT

Nous remercions nos adhérents pour leur confiance et leur fidélité malgré les différents épisodes de la crise sanitaire que nous subissons depuis mars 2020. Au plus près du terrain, de leurs adhérents, professeurs ou animateurs, nos responsables d'activités ont essayé de trouver des solutions pour continuer à pratiquer leurs activités, malgré des protocoles stricts, constamment modifiés qui ne nous simplifiaient pas la tâche.

Certes, nous avons connu ces deux dernières années une petite baisse d'inscriptions mais moins que nous le redoutions. Nos adhérents ont, sans doute, été rassurés par le dispositif que nous avons mis en place pour la rentrée de septembre 2020 avec notre engagement de rembourser les cotisations pendant les périodes de confinement pendant lesquelles les cours ne pourraient avoir lieu. Dispositif que nous avons reconduit pour cette année.

Malgré les contraintes liées au passe sanitaire, obligatoire pour pouvoir pratiquer nos activités, nos cours ont repris à la rentrée dans le respect strict des protocoles sanitaires édités par les autorités administratives et les fédérations sportives excepté le Taekwondo qui n'a pas trouvé son public sur Sauveterre.

Vous trouverez ci-dessous le détail des activités de nos différentes sections.

N'oubliez pas de consulter régulièrement l'agenda de notre site internet : <http://alssauveterre.org/> pour être informés des rendez-vous que nous vous proposons tout au long de l'année.

ALS GYMNASTIQUE

« Depuis plus de 25 ans, Bernadette Dubreuil assurait les cours au sein de la section Gymnastique Volontaire de l'ALS, diplômée de la Fédération Française EPGV. Elle aura marqué toutes ces années avec brio par son énergie, son dynamisme, son enthousiasme et sa fidélité sans faille.

Pour cette nouvelle rentrée 2021/2022, la section Gym accueille une nouvelle éducatrice sportive diplômée également de la FFEPGV : Mlle Mattio Marjolaine. Ancienne élève de Bernadette, elle continue sur la même lancée pour entretenir, améliorer, dynamiser la santé et le bien-être de chacun.

Les cours proposés : Renforcement musculaire (tonification musculaire ciblée avec bâton, lestes, élastique, ballon, dôme trainer ou poids du corps), Cardio Respiratoire (amélioration du système respiratoire et de l'endurance), Pilates (renforcement des muscles profonds, respiration, contrôle, équilibre), Stretching (amélioration de la souplesse et de la mobilité), et Swissball (renforcement musculaire avec gros ballon). Onze séances sont proposées chaque semaine du lundi au vendredi, selon vos envies et disponibilités. Tous les publics sont concernés, actifs ou retraités, seniors ou adolescents, les cours sont adaptés à tous.

Le planning des cours et horaires, lieux et tarifs, sont disponibles sur le site de l'Amicale

Laique Sauveterroise : <http://als-sauveterre.org/> et/ou sur Facebook : Gymnastique

Als Sauveterre et auprès de l'animatrice Marjolaine Mattio.

N'hésitez pas à nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année pour un essai, on vous y attend avec grand plaisir ! »

Responsable de section : Fabienne GOUAS

Tél 04.66.82.50.75 ou mail fabgouas@wanadoo.fr

Suppléante de section : Véronique DUHAN

Mail : veroniqueduhan@wanadoo.fr

ALS DANSE

Malgré la pandémie et toutes les contraintes liées, notre section danse de l'ALS compte une trentaine d'adhérents.

Les cours de Hip Hop se poursuivent toujours avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie avec Angela qui anime 3 cours par semaine. Le mardi cours pour les enfants dès 7 ans à 18h et le jeudi un premier cours pour les adolescents à 18h et un deuxième pour les avancés à 19h30.

Cette année Marjolaine Mattio propose pour la première fois des cours pour les 3-6 ans d'éveil corporel les mercredis de 11h à 12h. Elle imagine avec



beaucoup de professionnalisme et de créativité des parcours ludiques et de nombreux exercices variés dont les enfants raffolent !

La section danse africaine est malheureusement pour l'instant en pause et espère pouvoir reprendre son activité dès la rentrée prochaine...

N'hésitez pas à contacter les responsables de la section pour toutes informations ou si vous avez envie de rejoindre l'équipe !

Responsable de la section : Fanny Gioria-Guiral - 06 81 58 79 40
Suppléante : Béatrice Benoit - 06 81 88 39 32

ALS MUSIQUE



Après une année d'activités culturelles malmenées, les enfants et adolescents ont pu reprendre les cours de musique début 2021.

Malgré cela, nous avons pu tous se réunir lors de la 2e édition de « Faites de la musique » en juin dernier. Heureux de retrouver un véritable moment de partage musical. A la rentrée, le passe sanitaire est devenu obligatoire pour tous, ce qui explique la baisse du nombre de nos adhérents. Mais la dynamique continue auprès de nos professeurs. Daniel Signoud (batterie), Anaïs Gaut (chant) et Julien Lebrun (piano) ont accueilli un nouveau professeur de guitare : François-Xavier Fournel.

L'équipe est plus soudée que jamais, débordante de nouveaux projets pour l'année à suivre.

L'agenda des événements pour l'année 2022 est maintenant entre vos mains :

- 11 février : Concerts des profs + 1ère partie avec deux groupes ado & profs
- Week-end du 11/12 mars : Drum Labshow avec le Conservatoire d'Avignon
- 31 mars : Audition de piano au conservatoire d'Avignon
- 13 avril : Audition des groupes + chant au pôle culturel
- 12 mai : Audition de guitare au pôle culturel
- 17 juin : 3e édition « Faites de la musique »

L'école de musique remercie Jacques Demanse pour sa compréhension et son soutien face à la réalisation du concert de la fête de la musique. Ainsi que Fanny, pour son écoute, sa disponibilité et créativité face à nos projets.
Responsable de l'école de musique : Nathalie Vita - 06 77 11 46 39

ALS ESCALADE

Nous avons débuté cette année avec deux nouveaux professeurs, Olivier Descreux et Camille Baudry, qui se partagent les nouveaux créneaux horaires.

Ils sont tous deux motivés à dynamiser la section escalade par leurs implications dans les cours et en proposant de nouvelles voies au gymnase.

Nous avons rouvert le créneau des babies (4-6ans) car la demande était forte.

Les sorties mensuelles en falaise font le bonheur des adolescents et des adultes. Nous sommes allés à Ville sur Auzon pour la première sortie et ensuite sur la falaise de Seynes.

	MARDI	JEUDI
16H30 – 17H30	6-8 ans	
17H30 – 18H30	8-10 ans	8-10 ans
18h30 – 19h30	11- 14 ans	11-14 ans
18h30 – 20h00	15 ans et + ADULTES	15 ans et + ADULTES
MERCREDI		
8H45 – 9H45	4-6 ans	
10H – 11H	6-8 ans	
11H – 12H	8-10 ans	

Responsable de section : Enzo Castanier - 06 32 42 98 01

Als.escalade@outlook.fr

Suppléante : Maeva Pons - 07 86 94 49 14



Groupe SAUVETERRE RENOUVEAU

Chers(es) Sauveterrois(es)

Avec calme, sérénité et en élus(es) responsables nous nous sommes impliqués pleinement pour prendre les bonnes décisions et orientations, conformément aux règles sanitaires liées au covid 19, tout en maintenant le lien social : Noël des enfants, repas à domicile et colis pour les personnes âgées.

La pandémie et les règles sanitaires nous ont empêchés, en élus(es) responsables, de réaliser pour le moment, d'autres manifestations...

Grâce à des finances saines et des investissements planifiés et subventionnés nous n'avons pas augmenté, et ce depuis 2015, les taux de la fiscalité locale communale, ni augmenté le coût de nos services publics à la population. Nous respectons nos engagements : toiture de l'église, stade municipal réalisés.

Sont en cours : construction d'une nouvelle salle des sports, la rénovation énergétique de l'école maternelle et la pose de panneaux photovoltaïques sur le pôle culturel (subventions FRANCE RELANCE) et l'aménagement de la place du village.

Sont en projets : rénovation énergétique des bâtiments communaux : Résidence Maya Séverin, Orangerie, Salle des Fêtes, locaux services techniques (dossiers en attente subvention FRANCE RELANCE).

Ces projets permettent des économies d'énergie conformément à la loi sur la transition écologique.

Notre Maire vient d'obtenir une subvention de 200 000 € du Grand Avignon pour la construction de la nouvelle salle des sports.

Nous soutenons les projets de la municipalité de lutte contre les inondations. Sauveterre Renouveau est une force tranquille qui agit pour la qualité de vie de Sauveterre et de ses habitants(es)

FAIRE PLUTÔT QUE PROMETTRE

L'action au lieu de la critique



Groupe SAUVETERRE AVENIR

Toujours **unis, motivés, engagés**. Aucune défection.

Critiqués pour notre abstention (budget 2021), la **réalité nous donne raison** : logements sociaux vétustes, salle des fêtes non louable, voiries dégradées malgré projets actés. Nous resterons vigilants. **Priorités** à notre **patrimoine existant** et à nos **jeunes** : la piste de cross validée se laisse désirer.

Vigilants aussi pour notre Centre-Village qui doit retrouver **dynamisme** et **convivialité** : Sauveterre, **seule commune**, dans un rayon de 20 kms, **sans animation festive estivale** ! L'aménagement de la place, soyons réalistes, ne sera pas pour demain. Espérons que nos commerçants tiennent jusque-là. Attentifs, nous continuerons à proposer des projets (animations Food trucks...). L'attractivité d'un village ne commence pas en **augmentant** de **25%** la taxe d'aménagement pour les nouvelles constructions.

Finies les anciennes habitudes de déposer les déchets de travaux non autorisés, **sans conséquence pour le producteur** et les beaux discours ou actes sans effet. Nous ne lâcherons rien (sauveterreavenir.fr – onglet environnement).

Quant aux **réductions d'horaires** de La Poste, dans la continuité du rdv manqué du maire en 2019, plus occupé par sa réélection, nous avons mis en commun nos sources et argumentés pour **contester** cette **décision unilatérale** de **réduire les horaires** de 9 h/sem. Nous sommes arrivés à convaincre puisque la réduction ne sera que de 2h30/sem. Des solutions, **il y en existe**. Nous n'hésiterons pas à les mettre en œuvre **avec ou sans** l'appui de la majorité.

Le bien commun reste notre **fil conducteur**. Dans une démocratie, il est important d'avoir un contre-pouvoir.

Texte complet sauveterreavenir.fr.



Sauveterre
AVENIR



Groupe SAUVETERRE ENSEMBLE

Pas d'article

